

Résumé non technique

Objet de l'étude

Le Groupe OGF est délégataire pour l'exploitation du crématorium de Montfort-sur-Meu, dans le département d'Ille-et-Vilaine (35), en région Bretagne.

Conformément à la réglementation, le crématorium est constitué d'une partie publique réservée à l'accueil des familles et d'une partie technique abritant l'ensemble des installations, réservée au personnel. Le projet consiste en l'extension du bâtiment ainsi que la modernisation des équipements techniques, sans modification du principe de fonctionnement ou de la capacité.

Une étude d'impact a été réalisée afin d'évaluer les conséquences de l'extension du crématorium sur l'environnement.

Situation géographique et environnement

Implanté sur un terrain d'une surface d'environ 1,1 ha, le crématorium est situé en zone semi-urbaine. Il est situé au Nord de la commune de Montfort-sur-Meu, et implanté dans la partie Nord du cimetière. Le voisinage immédiat comporte principalement des habitations (au Nord et à l'Ouest), des commerces et des terrains en friche et agricoles (à l'Est). L'accès au crématorium se fait à l'Ouest *via* la rue de l'Ourme.

Le crématorium est situé en dehors des périmètres de protection des captages d'Alimentation en Eau Potable (AEP) les plus proches. En termes de qualité de l'air, la zone est influencée par l'activité urbaine et les teneurs mesurées pour les polluants réglementés au niveau des stations de suivi les plus proches sont globalement inférieures aux valeurs réglementaires.

La commune de Montfort-sur-Meu est soumise au PPRI « Meu, Garun et Vaunoise ». Le crématorium se situe en dehors des zones soumises à des prescriptions ou interdictions particulières.

Le crématorium n'est pas inclus dans un périmètre réglementaire ou d'inventaire du patrimoine naturel de type NATURA 2000 et Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Floristique et Faunistique (ZNIEFF). Le milieu naturel protégé ou classé le plus proche est la ZNIEFF de type II « Trémelin landes et affleurements rocheux autour de l'étang », localisée à environ 5,4 km au Sud-Ouest.

Le crématorium se situe dans le périmètre de protection de 3 monuments historiques, localisés entre 350 m et 430 m au Sud.

Évaluation de l'impact des installations

Dans le cadre du projet d'extension du crématorium de Montfort-sur-Meu, l'exploitation d'un appareil de crémation est prévue et prise en compte pour l'évaluation de l'impact. Il est à noter que les paramètres de fonctionnement ainsi que les impacts associés ne sont pas significativement modifiés par le projet par rapport à la situation actuelle.

Effets liés à la consommation en eau et aux rejets aqueux

L'eau consommée dans le cadre de l'exploitation du crématorium est fournie par le réseau communal et utilisée principalement pour les besoins sanitaires. La consommation en eau du crématorium est jugée faible (100 personnes prévues par crémation au maximum) au regard de l'ensemble de la population présente dans un rayon de 5 km autour du crématorium, qui représente près de 35 000 habitants.

Les effluents liés à l'exploitation du crématorium comprennent les eaux usées sanitaires et les eaux pluviales. Les eaux usées ainsi que les eaux pluviales sont canalisées vers le réseau public de collecte et de traitement.

Le projet ne génère pas d'effluents additionnels considérant l'absence de besoin en eau pour le système de traitement des émissions atmosphériques (utilisation de réactifs sous forme solide). Le crématorium n'est donc pas à l'origine d'impacts notables liés à ses effluents.

Effets liés au trafic routier

Le crématorium a un impact faible sur le trafic observé au voisinage (présence à proximité de 2 routes départementales et d'une route nationale). Lors de la phase de travaux d'une durée limitée (12 mois), le passage journalier moyen de deux véhicules liés au chantier a un impact négligeable sur le trafic.

Effets sur la qualité de l'air

Les émissions atmosphériques provenant de l'appareil de crémation comportent principalement des gaz de combustion (oxydes d'azote et dioxyde de soufre), des poussières, des métaux et des dioxines/furanes.

Les quantités de polluants émises annuellement ont été estimées considérant le temps de fonctionnement de l'installation, les valeurs limites d'émission imposées par la réglementation et les mesures disponibles sur d'autres installations similaires en fonctionnement. Ces quantités sont négligeables au regard des quantités émises aux niveaux départemental et régional.

Afin de caractériser les concentrations dans l'air, une modélisation de la dispersion atmosphérique des rejets de l'appareil de crémation a été réalisée. Elle permet de prendre en compte les caractéristiques du point de rejet ainsi que l'influence des principaux bâtiments du crématorium et des conditions météorologiques locales. Les concentrations atmosphériques modélisées au niveau des points les plus exposés où des personnes peuvent être présentes au voisinage du crématorium sont inférieures au bruit de fond local, lorsque disponible, ainsi qu'aux valeurs réglementaires françaises.

Les émissions atmosphériques liées au crématorium de Montfort-sur-Meu ne conduisent donc pas à une dégradation de la qualité de l'air ambiant. La ligne de filtration des gaz et fumées permet notamment de maîtriser les émissions en sortie de cheminée.

Effets sur les sols, les eaux souterraines et superficielles

Les principales sources potentielles de pollution des sols, ainsi que des eaux souterraines et superficielles, liées à l'exploitation du crématorium sont les émissions atmosphériques, pouvant comporter des métaux et des dioxines susceptibles de s'accumuler dans les sols. La modélisation de la dispersion atmosphérique et des dépôts au sol liés aux rejets de l'appareil de crémation a permis de déterminer les concentrations en métaux et dioxines dans les sols au voisinage résidentiel le plus exposé. Ces concentrations ont été comparées à celles observées naturellement dans les sols en France et aux concentrations ubiquitaires. Les résultats indiquent que l'impact des émissions du crématorium sur la qualité des sols est négligeable.

Effets sur la santé humaine

Une Évaluation des Risques Sanitaires (ERS) a été réalisée dans le cadre de cette étude afin de quantifier les impacts potentiels des émissions du crématorium sur la santé des populations avoisinantes. L'évaluation quantitative a porté sur les émissions atmosphériques de la cheminée rejetant les gaz filtrés provenant de l'appareil de crémation et a évalué l'exposition chronique par inhalation au voisinage sur la base de la modélisation de la dispersion atmosphérique des polluants. L'étude montre que les niveaux de risques sanitaires calculés en tenant compte d'hypothèses majorantes (notamment pour le calcul des flux) sont très inférieurs aux seuils de référence. Au vu des résultats obtenus, la mise en place d'une surveillance environnementale en plus de la surveillance des émissions ne paraît pas nécessaire.

Effets liés à la gestion de l'énergie et aux déchets

Considérant qu'un système de régulation automatique du fonctionnement de l'appareil de crémation est présent, permettant une optimisation de la gestion de l'énergie, l'impact du crématorium sur la consommation énergétique est considéré comme faible.

Les déchets (résidus de filtration des fumées, ordures ménagères et métaux), générés en quantités relativement faibles, sont éliminés via les filières d'élimination sélectives adaptées. L'impact du crématorium sur la gestion des déchets est considéré comme limité.

Effets liés aux émissions sonores, olfactives et lumineuses

Le crématorium n'est pas à l'origine de nuisances sonores, olfactives ou lumineuses (isolation phonique du bâtiment, systèmes de traitement des fumées permettant de neutraliser les odeurs et absence d'activité nocturne du crématorium).

Effets sur l'intégration paysagère, la faune et la flore

Le projet d'extension du crématorium prend en compte son environnement pour s'intégrer dans le paysage actuel. Les installations techniques sont entre autres masquées par des haies végétales, un portail opaque et une partie du bâtiment afin qu'elles ne soient presque pas perceptibles depuis la partie publique du crématorium. La cheminée de rejet des gaz filtrés est dissimulée par de hauts acrotères.

Le crématorium se situe à une distance d'environ 15,6 km de la zone appartenant au réseau européen NATURA 2000 la plus proche. Il s'agit du Site d'Importance Communautaire (SIC) et Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « Forêt de Paimpont ». Conformément à la réglementation, une évaluation spécifique des incidences éventuelles liées au projet a été menée. Étant donné que les émissions du crématorium ne conduisent pas à une dégradation de son environnement et compte tenu de la distance entre le crématorium et cette zone appartenant au réseau NATURA 2000, aucun impact lié au projet envisagé n'est à considérer. Sur la base de ces différents éléments, le crématorium n'est pas susceptible d'engendrer d'effet indésirable sur la faune et la flore et n'a pas d'incidence sur la zone NATURA 2000.

Analyse des effets cumulés avec les autres projets connus

En l'absence de projets existants ou approuvés, au sens de l'article R122-5 du Code de l'Environnement, dans le périmètre d'étude de 1 km autour du crématorium, aucune analyse des effets cumulés n'a été menée.

Synthèse des impacts du projet

Le tableau suivant présente une synthèse de l'évaluation des impacts du projet.

Type d'impact	Évaluation de l'impact du crématorium
Consommation en eau	Sans impact notable
Rejets aqueux	Sans impact notable pour les rejets d'eaux pluviales et d'eaux usées
Trafic routier	Impact négligeable
Qualité de l'air	Pas de dégradation de la qualité de l'air ambiant liée aux émissions atmosphériques du crématorium
Sols, eaux superficielles et souterraines	Apport lié aux émissions atmosphériques du crématorium dans les sols de surface négligeable - Absence d'impact sur les eaux superficielles et souterraines
Impacts sur la santé	Niveaux de risques sanitaires (calculés sur la base d'hypothèses majorantes) très inférieurs aux valeurs de référence
Gestion de l'énergie	Sans impact notable
Gestion des déchets	Sans impact notable
Emissions sonores	Négligeables
Emissions olfactives	Sans impact
Emissions lumineuses	Sans impact
Intégration paysagère	Absence d'impact visuel négatif
Effets sur la faune, la flore et les milieux naturels	Absence d'effet indésirable sur la faune, la flore et les milieux naturels
Impact sur les zones NATURA 2000 les plus proches	Sans incidence